

Commission des Finances



POINTS PASSION CLUB

Les principes

- Dans le cadre de la Charte des Officiels, à l'issue de la saison sportive, les clubs (ou CTC) qui ont un solde positif sur leurs points « arbitres » et points « OTM » disposeront de « Points Passion Club »
- Ces points permettront aux clubs de financer certaines prestations

Le calcul des pénalités

Valeur du point

1,50 €

Niveau de l'équipe première du club ou de la CTC	Coefficient
	3,5
	3
	2,5
	2
	2
	1,5
Départemental Senior / Championnat Régional Jeunes	1
Pénalité financière minimale	100 €

Le calcul des pénalités - suite

MODALITES DE CALCUL

	Points arbitres	Points OTM	Points Passion Club	Pénalité financière
Situation du club Débits / Crédits	Solde positif = P1	Solde positif = P2	PPC = P1 + P2	NON
	Solde débiteur = D1	Solde positif = P2	NON	PF = D1 x Coeff x Valeur du point
	Solde positif = P1	Solde débiteur = D2	NON	PF = D2 x Coeff x Valeur du point
	Solde débiteur = D1	Solde débiteur = D2	NON	PF = (D1 + D2) x Coeff x Valeur du point

Le calcul des pénalités - suite

PENALITES FORFAITAIRES POUR LES UNIONS EN DEBIT DE POINTS

Niveau de l'équipe première de l'union	Montant
LFB	350 €
NM1 / LF2	300 €
NM2 / NF1	250 €
NM3 / NF2 / NF3	200 €
Régional Senior / Championnat de France Jeunes	150 €

Processus

- Données fournies par équipe FBI au 30 juin 2016:
 - Somme totale des pénalités perçues
 - Pénalité financière pour chaque club en débit
 - Crédit de Points Passion Club pour les clubs avec un solde positif

Processus - Suite

- Lors de sa réunion du 30 juin 2016, le Bureau Fédéral décidera de la répartition des produits pénalités financières:
 - Financement des actions de formation des officiels organisées par les Ligues et Comités
 - Financement des Points Passion Club
 - Le Point Passion Club aura donc une valeur **annuelle** en €

Processus - Suite

- Facturation des pénalités financières:
 - La FFBB établira les factures à destination des Ligues, avec un détail par Comité et par Club.
 - Les Ligues pourront facturer directement aux Clubs, ou utiliser le relais des Comités
 - Les Ligues règleront lors des appels FFBB, avec le solde en Juin

Processus - Suite

- Utilisation des Points Passion Club par les Clubs:
 - Proposition de création, sur un serveur partagé avec les Ligues, d'un tableur
 - A chaque utilisation de PPC, le montant serait renseigné par la Ligue ou le Comité
 - Le crédit de PPC serait donc suivi dans ce tableur



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80
www.ffbb.com